



9^e workshop CCA 24 et 25 novembre 2025
IAE Bordeaux Université de Bordeaux.



La connectivité des reportings

Dates à retenir

*Inscriptions (gratuites) souhaitées si possible avant le **30 juin 2025**, finalisées le **20 octobre**.*

*Envoi des propositions de communication avant le **15 septembre 2025**.*

*Retours aux auteurs de communications le **15 octobre 2025**.*

Le 9^e workshop CCA portera sur la connectivité des reportings. Le champ est large et permet les présentations très variées dans le champ de la comptabilité, du contrôle ou de l'audit, recoupant de près ou de loin la thématique : reporting financier, extra financier et/ou connectivité. **Les présentations pourront porter sur des travaux de doctorants, des papiers de recherche, des études de cas ou des papiers axés pédagogie, ou tout autre sujet qui sera opportun. Les méthodologies peuvent être variées.**

En soi, il cristallise deux champs de questionnement déjà bien ancrés dans les réflexions managériales et normatives : celui du reporting comptable et financier tout d'abord, héritier d'une longue histoire normative mais aussi objet de grands courants de recherche et réflexions ; celui plus récent du reporting extra financier sous diverses dimensions, champ attisé par la directive CSRD mais aussi par les remises en causes politiques récentes.

Il ouvre aussi de nouveaux horizons d'interrogations à la fois théoriques, conceptuels, pratiques et pédagogiques par les interactions évidentes entre ces deux logiques de reporting, mais aussi par l'immensité des inconnues qui se profilent. Mais avant tout il sera important de savoir de quelle connectivité il s'agit : celle proposée par l'IASB, l'EFRAG ? Si celle des reportings financiers et climatiques semble assez claire, en revanche l'élargissement à des reportings RSE plus variés ne manquera pas de soulever des questions de concepts, de définitions et de mesures ...

Des enjeux théoriques et conceptuels ?

La connectivité des reporting pose tout simplement la question des relations entre le modèle d'affaires, la représentation de la chaîne de valeur que l'on pourrait lui associer et le flot des informations financières ou extra-financières qui le caractérise. Le périmètre dominant doit-il être celui des impacts, et si oui, quels impacts ? Derrière ces questions se cachent celles liées de la substance et délimitation des entités, des systèmes économiques, sur lesquelles porteront les reportings, celles sur la primauté du financier sur le sociétal, celles de la valeur de



l'entreprise (VNC vs valeur de marché), etc. Si aucun des périmètres ne prédomine, chacun gardant ou cultivant son pré carré, comment alors assurer la nécessaire connexion entre des modèles (modèle d'affaires et impacts vs comptabilité des entités) dont les théories ou conceptualisations ne seraient pas forcément en cohérence ? Faut-il encore abonder le volume déjà très important des informations additionnelles, annexes, pour permettre aux parties intéressées de réaliser elles-mêmes la connexion que des socles théoriques n'auront pas finalisée. En l'absence de connectivité clarifiée, lequel des deux modèles sera supplanté par l'autre ? Les notations indépendantes (financières et RSE) peuvent-elles nous apporter des éléments de réponse ?

Profusion des référentiels et des pratiques

Tout d'abord la profusion de normes et référentiels soulève des questions pratiques et politiques puisque coexistent le référentiel européen et celui de l'ISSB. Ce dernier se concentre (dans un premier temps au moins) sur les enjeux climatiques plus facilement mesurables en termes monétaires. À ce jour, on ne dispose pas encore de retour sur les pratiques et la manière dont les entreprises gèrent leur double matérialité. Leurs pratiques sont-elles homogènes ou marquées par des influences sectorielles, une gestion d'opportunités calculée ? Quelle place joue-t-elle dans la réflexion managériale en amont des reportings, à l'instar de toute structuration stratégique qui est réfléchiée en termes d'incidences comptables et financières ?

Audit extra financier, double matérialité et connectivité

Le revers de ces questions est la convergence d'analyse de la double matérialité avec la vérification de celle-ci par les auditeurs. Comment les diligences des auditeurs s'alignent-elles ou se démarquent-elles de l'appréciation des sociétés ? Si les règles d'audit ont évolué pour saisir ces nouveaux champs, les tâtonnements des entreprises, les changements ou allègement des règles européennes esquissent une réalité hésitante dont on peut se demander comment elle va évoluer.

Organisation des *reportings* et de leur connectivité

Les entreprises doivent déployer de nouveaux processus internes, de nouveaux outils, former leurs collaborateurs à ce nouvel environnement mais aussi réaliser des arbitrages stratégiques qui ne sont pas déconnectés de la pesanteur qu'imposent les règles de communication extra financière.

Les défis de l'enseignement de l'extra financier

Les règles de reporting extra financier et ses incidences pratiques en matière de pilotage, d'audit, etc. ont désormais leur place dans les programmes des formations de gestion, du DSCG et bien sûr des masters CCA. Mais l'enseignement doit se caler sur ce qui est tâtonnant en pratique, hésitant en matière de règles et sujet à revirements. Là aussi, une réflexion s'ouvre sur un champ où beaucoup est à construire, notamment sur la manière de relier pédagogiquement deux chapitres du reporting le financier et l'extra financier. La production de cas originaux est très certainement un enjeu important à venir.



Calendrier

Inscriptions et intention de soumission avec résumé souhaitées avant le 30 juin 2025 auprès de workshopCCA2025@gmail.com

Mais inscriptions possibles jusqu'au 20 octobre 2025.

Les inscriptions sont gratuites pour les membres de l'association et les doctorants présentant un papier. La soirée est prise en charge pour les membres de l'association.

Les réservations d'hôtels et trajets sont à la charge des participants.

15 septembre 2025 : envoi des communications complètes.

15 octobre 2025 : notification aux auteurs.

20 octobre 2025 : inscriptions finalisées.

24 Novembre 2025

13h30	Accueil des participants
14h-17h	Ateliers & conférences
19h	Soirée

25 Novembre 2025

9h-12h	Ateliers & conférences
12h00	Déjeuner des membres de l'association
12h45	AG de l'association France Master CCA
15h30	Fin du workshop

Aides financières à l'attention des doctorants

L'Association France Master CCA attribue une aide aux frais d'hébergement et de transport aux doctorants qui présenteront une communication issue de leur travail doctoral (quatre doctorants maximum et 500 € maximum par doctorant). L'article soumis et accepté qui fera l'objet de la communication doit s'inscrire dans le champ comptabilité contrôle audit.



Modalités de soumission

Un résumé peut être soumis avant le 15 septembre pour déclarer l'intention de communiquer. Les articles complets peuvent être soumis en français ou en anglais. Une version avec les noms de tous les auteurs et une version anonymée seront envoyées au format pdf, au plus tard le 15 septembre 2025 à l'adresse : workshopCCA2025@gmail.com

Recommandations aux auteurs

L'article est de 25 pages maximum, interligne 1,5 sous Word, Times New Roman 12. Les notes sont en fin d'article. La première page de l'article doit comporter le titre en français et en anglais, le nom du ou des auteurs, leur statut, coordonnées et adresses courriels, ainsi qu'un résumé (100 mots au maximum) et des mots-clés (5) en français et en anglais. Bibliographie en norme APA.

Comité d'organisation

Véronique Darmendrail (Université Bordeaux) Amélie Comte (Université Bordeaux), Bérangère Ferrari (Université Bordeaux), Laëticia Morel-Pouliquen (Université Bordeaux), Frédéric Pourtier (Université Bordeaux).

Comité scientifique

Frédéric Bardinnet-Evraert (Université de Bordeaux), Pascal Barneto (Université de Bordeaux), Jennifer Boutant Lapeyre (Toulouse School of Management), Véronique Darmendrail (Université de Bordeaux), Florence Depoers (Université Paris Nanterre), Anne-Laure Farjaudon (Université de Bordeaux), Imen Jedidi (Université Paris Saclay), François Lantin (Université Jean Moulin Lyon 3), Emmanuelle Nègre (Université de Bordeaux), Marine Portal (Université de Bordeaux), Frédéric Pourtier (Université de Bordeaux), Christian Prat Dit Hauret (Université de Bordeaux), Fabien Roux (Université Clermont Auvergne), Lionel Touchais (Université de Rennes).